PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la citoyenneté et de la légalité

Affaire suivie par : David PRUD'HOMME
Bureau des élections et de la réglementation générale
Mél : david.prudhomme@loire-atlantique.gouv.fr

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

VU le code de commerce et notamment l'article R. 723-6 ;
VU l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2021 portant convocation des électeurs pour l'élection de 10 juges du Tribunal de commerce de Nantes le 2 décembre 2021 pour le premier tour et éventuellement le 15 décembre 2021 en cas de second tour ;
VU les candidatures déposées et enregistrées à la préfecture de la Loire-Atlantique ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : La liste des candidats à l'élection des juges du tribunal de commerce de Nantes pour l'année 2021, établie après enregistrement des candidatures à la préfecture de la Loire-Atlantique, est arrêtée comme suit :

Monsieur Stéphane BILLARD
Madame Pascale BOUYER
Monsieur Jean-Louis BRETIN
Monsieur Jean BRUDER
Monsieur Michel CAMBIER
Madame Charlotte DREAN
Monsieur Pascal FOURNIER
Monsieur Stéphane GERARD
Monsieur Jean-Pierre MELLIER
Madame Isabelle THIROT-PINEL

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture de la Loire-Atlantique et porté à la connaissance du président du tribunal de commerce de Nantes et du procureur général près la cour d'appel de Rennes.

Nantes, le 19 novembre 2021

Le Préfet,

N. Chaïb

Pour le préfet et par délégation
la sous-préfète chargée de mission
pour la politique de la ville
et l'insertion économique et sociale
Nadine CHAÏB

6, quai Ceineray - BP33515 – 44035 NANTES Cedex
Tél : 02 40 41 20 20 Mél : prefecture@loire-atlantique.gouv.fr
Site internet : www.loire-atlantique.gouv.fr